



DÉCLARATION LIMINAIRE

Comité Technique de Réseau Service Interarmées des Munitions (CTR-SIMu)

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années nous subissons des restructurations, fermetures de sites et de nombreuses suppressions de postes. Depuis plusieurs années, Force ouvrière œuvre au quotidien dans l'intérêt des agents. Depuis plusieurs années, nous subissons une politique économique de rigueur et une politique sociale d'austérité. Il ne s'agit pas de se comparer aux autres mais de faire le constat qu'au ministère de la défense le SIMu ne déroge pas à la règle, avec cinq fermetures d'établissements.

Voilà maintenant des années que durent des réflexions sur une vraie politique de rééquilibrage PM/PC qui ne peut être crédible qu'accompagnée d'objectifs en termes de délais et de chiffres. Vous nous présentez des planches qui ne peuvent pas nous rassurer, même la pyramide des âges, nous interpelle par son profil critique pour les cinq prochaines années.

Comme d'ordinaire, des éléments statistiques nous seront présentés et nous vous rappellerons que derrière ces diapositives, il y a des femmes et des hommes. Ce n'est pas la planche colorée faisant le point sur les personnels civils restructurés qui peut occulter le sentiment de gâchis, d'abandon et de perte de compétences qui s'installe. Nous espérons que ce CTR y palliera en abordant le côté humain. Si, comme nous l'avons rappelé précédemment nous œuvrons pour défendre nos mandants ce qui, n'en déplaît à certains, est normal dans une démocratie républicaine comme la nôtre.

Les difficultés rencontrées conduisent à créer, chez les personnels civils, un climat plus qu'anxiogène. Comment demander à des agents de s'investir ou d'être mobile lorsque que la pérennité d'un poste ne dépasse pas douze mois. Comment voulez-vous que les risques psychosociaux n'évoluent pas aussi rapidement dans un contexte aussi difficile ? La prévention des risques psychosociaux nécessite de réinterroger le sens du travail, les moyens et l'organisation du travail, les modes de management et de reconnaissance plus respectueux des agents qui subissent perpétuellement des fermetures et/ou réorganisations de leurs établissements.

Il nous semble enfin important de préciser, pour clore cette déclaration, que Force Ouvrière redoublera de vigilance quant à l'approche que vous ferez de ce CTR et ne cautionnera aucune démarche qui pourrait mettre en péril l'existence identitaire des personnels civils dans nos établissements. Le dialogue social et la représentativité resteront bien, pour Force Ouvrière, les seuls et uniques garants des droits et des intérêts des agents civils et toutes les études imaginables ne pourront remplacer le bon sens commun et le ne pourront remplacer le bon sens commun et le respect d'autrui.

Merci de votre attention

Versailles, le 25 mai 2016